

DOSSIER DE PRESSE

Le Grand Parc Miribel Jonage, la Métropole de Lyon et le Conservatoire botanique national du Massif central unissent leurs forces pour restaurer la biodiversité végétale

POINT PRESSE
26 juin 2025 à 14h

RDV parking du Lac d'Emprunt (Meyzieu)

en présence de :

Catherine CREUZE,
Présidente du SYMALIM

Pierre ATHANAZE,
Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'Environnement,
Vice-président du SYMALIM à la Politique globale de l'eau

Matthieu FISCHER,
Vice-président du SYMALIM à la Biodiversité, aux espaces naturels et agriculture,
Président du Copil Natura 2000

Nicolas GUILLERME,
Directeur du Conservatoire botanique national du Massif central

CONTACTS PRESSE :

MÉTROPOLE DE LYON
Adèle BOURGEOIS
adele.bourgeois@grandlyon.com
06 98 73 61 96

CBN MASSIF CENTRAL
Stéphane PERERA
stephane.perera@cbnmc.fr
Tél. : 04 71 77 55 73
Portable : 07 52 15 20 90

SYMALIM
Emily CHAVEZ
chavez@grand-parc.fr
Tél. : 06 88 77 54 75



3 acteurs réunis autour d'un seul objectif : restaurer la biodiversité végétale



Agréé par l'État français depuis le 10 juin 1998, le **Conservatoire botanique national (CBN) du Massif central** est un établissement public administré par un Syndicat mixte composé de 5 membres institutionnels : la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire, le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Syndicat mixte d'aménagement territorial du Haut-Allier, et la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier.

Expert en matière de flore et fonge sauvages, de végétation et d'habitats naturels et semi-naturels, il mène, sur son territoire d'agrément, une quintuple **mission d'intérêt général** visant à :

- **développer la connaissance ;**
- **gérer, diffuser et valoriser les données d'observation ;**
- **contribuer à la gestion conservatoire du patrimoine végétal et fongique ;**
- **apporter un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation ;**
- **communiquer, sensibiliser et mobiliser les publics en faveur du patrimoine végétal et fongique.**

Grâce à ses trois antennes régionales (Chavaniac-Lafayette, Limoges et Pélussin), le CBN Massif central intervient sur 10 départements en Auvergne - Rhône-Alpes (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loire, Rhône) et en Nouvelle-Aquitaine (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). Son action s'étend aux 22 départements du Massif central dans le cadre de travaux à l'échelle biogéographiques, en étroite partenariat avec les Conservatoires botaniques nationaux limitrophes.

Plus d'infos sur www.cbnmc.fr



Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc de Miribel-Jonage (SYMALIM) est un syndicat mixte créé à l'origine le 1^{er} avril 1968 et aujourd'hui encadré par l'arrêté du 11 février 2019 relatif à la modification de statuts et des compétences du SYMALIM, en vertu des articles L. 5721-1 et L.5421-6-3 du Code général des collectivités territoriales.

Il est formé entre les communes de Beynost, Décines-Charpieu, Jonage, Jons, Lyon, Meyzieu, Neyron, Niévroz, Saint Maurice de Beynost, Thil, Vaulx en Velin, Villeurbanne, la Métropole de Lyon, la Communauté de communes de Miribel et Plateau (CCMP) et le Département de l'Ain.

Le SYMALIM a pour objet dans le respect de ses quatre vocations socles à savoir la préservation de la ressource en eau potable, la favorisation de l'espace de régulation des crues, la préservation et valorisation du patrimoine naturel, le développement des loisirs de plein air :

- **l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la promotion du Grand Parc Miribel Jonage**
- **l'aménagement et la valorisation du canal de Jonage, de la Rize et de leurs abords ainsi que la gestion du plan d'eau du Grand Large et de ses abords**

Dans ce cadre, le SYMALIM est animateur du site Natura 2000 FR8201785 « pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage » et animateur du programme de restauration du Rhône Miribel-Jonage.

Plus d'infos sur www.grand-parc.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon assume toutes les compétences exercées auparavant par la Communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône ainsi que des compétences supplémentaires qui venaient des communes. La Métropole de Lyon rassemble 58 communes et 1,4 million d'habitants. Elle agit au quotidien pour favoriser la transition écologique et la justice sociale, développer un territoire plus solidaire et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Dirigée par un président et un conseil métropolitain, la Métropole de Lyon joue un rôle crucial dans la coordination et la mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle locale. Elle travaille également en étroite collaboration avec les communes du territoire.

En plus de ses fonctions territoriales, économiques et administratives, la Métropole de Lyon est également un acteur clé dans les domaines culturel et éducatif. Elle soutient de nombreuses institutions culturelles, musées, théâtres et établissements d'enseignement supérieur, renforçant ainsi son attractivité et son rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

Plus d'infos sur www.grandlyon.com

Retour de l'Orcanette de Matthiole aux abords du Lac d'Emprunt, 70 ans après sa disparition...

Dans le cadre de leur missions et engagements pour la biodiversité, Le Symalim, le CBN Massif central et la Métropole de Lyon unissent leurs forces pour restaurer la biodiversité végétale. Suite à la remise en eau de la Lône de Jonage et aux études et travaux sur le ruisseau du Rizan, les trois partenaires travaillent au retour d'espèces animales ou végétales disparues et, lorsque cela n'est pas possible, ils procèdent à des réintroductions.

Près d'un quart des plantes connues et citées aux environs de Lyon n'ont pas été observées ces deux dernières décennies et les trois partenaires entendent bien participer à leur retour et répondre ainsi aux objectifs européens de restauration de la nature.

En attendant des opérations en faveur de l'**Orcanette des sables** dans le cadre d'un plan national d'actions porté par le Conservatoire botanique national alpin, le CBN Massif central, SYMALIM et la Métropole de Lyon ont souhaité participer à la réintroduction d'une espèce assez proche : l'**Orcanette de Matthiole**. Une étude conduite par le CBN et financée par la Métropole concluait sur l'intérêt du site pour recevoir ces deux espèces menacées, notamment à l'égard des milieux sableux et calcaires, rares en Europe continentale et encore présents sur le Grand Parc.

Originaire des pelouses sableuses de la région méditerranéenne, l'Orcanette de Matthiole s'observait autrefois sur la vallée du Rhône jusqu'à Miribel-Jonage. Considérée aujourd'hui « en danger de disparition » selon la Liste rouge de la flore vasculaire menacée en (ex-)Rhône-Alpes, cette espèce n'a pas été revue dans le département du Rhône depuis le milieu du XX^{ème} siècle !

70 ans après sa dernière observation sur le territoire, l'Orcanette de Matthiole (*Alkana matthioli*) fera son retour au sein du Grand Parc de Miribel Jonage : spécialement collectées par les gestionnaires de la **Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche** où d'importantes populations peuvent encore s'observer, **des graines de l'Orcanette sont semées le 26 juin sur les pelouses sableuses aux abords du lac d'Emprunt** par les équipes du SYMALIM et du CBN Massif central.

Les botanistes devront patienter, ensuite, quelques temps avant d'assurer un suivi régulier et affirmer la réussite des opérations.



Orcanette de Matthiole © Nicolas BAZIN / SGGA



L'Orcanette de Matthiole dans les Gorges de l'Ardèche © Nicolas BAZIN / SGGA



Pelouses sableuses du Lac d'Emprunt, où sera réintroduite l'Orcanette de Matthiole © SYMALIM

Une nouvelle convention de coopération entre SYMALIM et le Conservatoire botanique national du Massif central

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc de l'île de Miribel Jonage (SYMALIM) et le Conservatoire botanique national du Massif central (CBN Massif Central) annoncent la signature d'une convention de coopération majeure. Cet accord triennal vise à renforcer la connaissance, la conservation, la valorisation et la communication autour de la biodiversité végétale sur le territoire du Grand Parc Miribel Jonage.

Cette collaboration stratégique, formalisée par une délibération des Comités syndicaux respectifs du 10 avril 2025, marque une étape importante dans la protection du patrimoine naturel de la région. Le SYMALIM, gestionnaire d'un espace naturel d'exception en périphérie de Lyon, et le CBN Massif Central, acteur majeur de la conservation botanique agréé par l'État, partagent des objectifs communs en matière de préservation de la flore et des habitats naturels.

Un engagement commun pour la flore locale

La convention s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- **Amélioration des connaissances et conservation de la diversité végétale** : des inventaires généraux seront menés et des actions spécifiques seront mises en œuvre dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) pour des espèces et habitats emblématiques comme les pelouses sablonneuses continentales et méditerranéennes de la vallée du Rhône et de l'Ain, ou encore les forêts alluviales du Rhône et leurs orchidées endémiques dont l'exceptionnelle *Épipactis du Castor*.
- **Mise en œuvre des actions du site Natura 2000 « Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage »** : le CBN Massif Central accompagnera le SYMALIM pour la révision du Document d'Objectifs et la confirmation de plusieurs habitats naturels sur le site.
- **Assistance scientifique et technique** : le CBN Massif Central apportera son expertise pour le suivi et la conservation des éléments rares et menacés, la gestion du patrimoine naturel et la résilience des écosystèmes face à l'artificialisation des milieux et au changement climatique. Un suivi particulier sera mis en place concernant la végétation suite à l'expérimentation de la remise en eau de la lône de Jonage.
- **Communication et sensibilisation** : les deux entités s'engagent à diffuser largement les informations sur la biodiversité végétale du territoire, y compris les espèces exotiques envahissantes, et à sensibiliser le grand public, les agents du SYMALIM et de son délégataire (SEGAPAL), ainsi que les réseaux d'observateurs naturalistes. Des programmes de collecte de données participatives et des journées de sensibilisation seront organisés.

Des actions prévues en 2025

Fin Mai 2025, le SYMALIM présentait les premiers résultats de l'expérimentation de **remise en eau de la Lône de Jonage** pour lesquels, le CBN Massif central assure une cartographie et un **suivi de l'évolution des végétations herbacées aquatiques et rivulaires** en lien notamment avec les suivis hydromorphologiques et hydrogéologiques réalisés par les prestataires du SYMALIM. Lors de la visite, les spécialistes ont déjà pu constater les effets bénéfiques sur la nappe alluviale et la biodiversité, avec le retour d'espèces caractéristiques des eaux de très bonne qualité, telles la Groenlandie dense, ou de nombreuses characées !

En lien avec le **Plan national d'actions en faveur des forêts alluviales du Rhône**, 16 placettes équipées de sondes électroniques seront installées cette année au sein du Grand Parc. Elles permettront d'**évaluer le microclimat et de qualifier l'impact positif de la remise en eau de la lône sur la reconnexion des forêts alluviales avec la nappe**. Cette action trouve tout son sens à l'heure où ces forêts sont aujourd'hui soumises à un stress hydrique régulier et parfois intense, lié au changement climatique.

Cette convention, d'une durée de **3 ans**, représente une avancée majeure pour la protection, la restauration et la valorisation de la biodiversité végétale du Grand Parc, témoignant de l'engagement fort du SYMALIM et du CBN Massif Central en faveur de l'environnement.

La Métropole de Lyon s'engage pour restaurer la biodiversité végétale sur son territoire

Dans le cadre de son Plan Nature (2021), la Métropole de Lyon est très engagée sur la préservation de la biodiversité. Notamment de ses espèces végétales. Cette volonté de voir la biodiversité biologique reconquérir du territoire sur l'agglomération passe par des actions concrètes de renaturation, de végétalisation et d'évolution de ses documents d'urbanisme (PLU-H, SCOT).

Afin de rendre ces actions plus efficaces, la Métropole de Lyon se fonde sur une meilleure connaissance du vivant à l'échelle locale, grâce à des inventaires et à l'appui d'experts investis de longue date comme le Conservatoire botanique national du Massif central.

L'Observatoire participatif de la Flore remarquable

La Métropole de Lyon anime, depuis 2014, un observatoire participatif de la flore remarquable en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Massif central qui assure un suivi des populations d'espèces rares de l'agglomération. Cet observatoire contribue à accompagner la démarche des gestionnaires et à nourrir les stratégies métropolitaines d'action de préservation. Il a notamment permis de comptabiliser **plus de 2 174 espèces de plantes sur le territoire métropolitain, soit 84% de la flore du Rhône**. Au printemps 2022, une stratégie d'inventaires permanents de la flore et de la végétation a été rédigée par le CBN Massif central avec près d'une trentaine de secteurs de 1 km² faisant l'objet de prospections rien qu'en 2025. Ces inventaires sont menés afin d'accroître la connaissance de la flore sur le territoire de la Métropole et d'en assurer un suivi régulier.

Actions de sauvegarde de la Centaurée de Lyon

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon a développé un plan d'action pour sauvegarder la Centaurée de Lyon, en 2021, **une espèce menacée à l'échelle de la France métropolitaine** (il ne reste que 30 populations). Cette plante emblématique est très vulnérable en région Auvergne-Rhône-Alpes : elle n'est présente que sur 10 km² dans la région lyonnaise. Cette dynamique rallie déjà de nombreux acteurs pour couvrir l'ensemble des investigations destinées à mieux connaître l'espèce, son mode de reproduction, ses pollinisateurs, sa répartition, et mener des actions de préservation et de conservation. En 2025, le CBN Massif central en lien avec la Métropole de Lyon unissent leurs forces pour faciliter la prise en main du protocole de suivi de cette plante.

La Plaine aux Œdicnèmes : un exemple de résilience végétale

Dans le cadre de la renaturation de la Plaine aux œdicnèmes (Saint-Priest) qui s'inscrit dans le plan Nature, la Métropole de Lyon mène des actions de renforcement de population avec la réintroduction du Xéranthème fétide (*Xeranthemum cylindraceum*). Cette plante méditerranéenne, était considérée comme **disparue de la région lyonnaise** avant d'être retrouvée dans le cadre d'études préalables pour un projet d'aménagement urbain. La Métropole de Lyon, en partenariat avec le Jardin Botanique de Lyon et le CBN Massif central a prélevé des graines pour réensemencer un site d'accueil de ce site naturel en vue d'assurer sa préservation au niveau local.



Centaurée de Lyon (*Cyanus lugdunensis*) © A. LABROCHE / CBNMC



Végétation des pelouses des sables silico-calcaires, observée sur le Grand Parc Miribel Jonage, futur site d'accueil de l'Orcanette de Matthiole
© V. LE GLOANEC / CBNMC



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
DU MASSIF CENTRAL**

3 rue Adrienne de Noailles
43 230 CHAVANAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
conservatoire.siege@cbnmc.fr
www.cbnmc.fr



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT
DE LÎLE DE MIRIBEL JONAGE**

Chemin de la Bletta
69 120 VAULX EN VELIN
Téléphone : 04 78 80 23 92
secretariat.symalim@grand-parc.fr
www.grand-parc.fr



MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac
CS 33569
69 505 LYON Cedex 3
Téléphone : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com